



PROJETS SOUTENUS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN ANNEE 2020

Pour l'année 2020,

■ une subvention au titre du Fonds Social Européen a été attribuée pour 11 dossiers retenus lors des Commissions Permanentes des 6 juillet et 12 octobre 2020.

Il s'agit des actions suivantes positionnées :

* sur le dispositif 7 « Soutenir les parcours de retour à l'emploi »:

- « Aide à l'encadrement et à l'accompagnement des Ateliers Chantiers d'Insertion Eco-Réhabilitation et Maraîchage Biologique 2020 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 115 988,28€ - Association Le Relais,
- « Aide à l'encadrement et à l'accompagnement des Ateliers Chantiers d'Insertion "Environnement et transformation" » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 153 896,00€ - Association Le Relais,
- « Aide à l'accompagnement et à l'encadrement des chantiers d'insertion du Cher 2020 » pour un montant de Fonds Social Européen 131 060€ - Association Solidarité Emplois Ruraux,
- « Chantiers d'insertion 2020 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 112 573,98€ - Association C2S,
- « Tremplin pour l'Emploi » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 35 160€ - Garage Associatif Solidaire
- « Aide au financement et à l'encadrement de l'atelier et chantier d'insertion Métiers de la Nature 2020 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 129 737,02€ - Association Entraide Berruyère,
- « Aide au financement et à l'encadrement de l'atelier et chantier d'insertion Activités diverses 2020 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 213 511,78€ - Association Entraide Berruyère,
- « Aide au financement de l'accompagnement de chantiers 2020 » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 70 987,24€ - ISA Entraide
- « Cap entreprise Vierzon » pour un montant de subvention Fonds Social Européen de 36 700€ - OREC

*** sur le dispositif 6 « Accompagner et Insérer »:**

- Accompagnement des allocataires du RSA dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle et professionnelle :

En tant que chef de file en matière d'aides sociales, le Département du Cher a confié à des techniciens de l'insertion professionnelle et de l'emploi l'accompagnement socio-professionnel et professionnel des bénéficiaires.

L'accompagnement est formalisé par écrit dans un contrat d'engagements réciproque. Ce contrat est suivi et ajusté.

Cette action a été retenue en 2020 pour un montant de **386 293,72€**

Elle s'intègre dans l'axe 3 du Programme Opérationnel National Fonds Social Européen: Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion,

Objectif Thématique n°9 : Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination

Priorité d'Investissement 9.1 : L'inclusion active y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

Objectif Spécifique 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des "freins sociaux" et mise en activité pour des publics très éloignés de l'emploi).

*** sur le dispositif 9 « Assistance Technique »:**

Dans le but de piloter et coordonner la gestion de la subvention globale Fonds Social Européen, le Conseil départemental du Cher a choisi d'affecter une personne qui :

- assure la constitution et le suivi de la subvention globale FSE et développe les outils, notamment financiers de suivi de l'exécution des conventions signées le 26 novembre 2015 et le 17 avril 2018.
- sécurise la mobilisation des fonds en mettant en œuvre des services et des procédures qui assurent le respect des règles conformément aux principes de gestion de la Commission Européenne, à chaque étape du dossier.

Cette action a été retenue en 2020 pour un montant de **13 706,28€**.

Elle s'intègre dans l'Axe 4 du Programme Opérationnel National FSE, Assistance technique
Objectif spécifique : Assistance technique : Piloter – s'associer – évaluer – communiquer – faire connaître.